

**ASSEMBLEE GENERALE DU SOUVENIR FRANÇAIS
A ETAIN LE 4 SEPTEMBRE 2010**

**Allocution de Jean PICART
Maire, Président de la Communauté de Communes
et Conseiller Général, représentant Christian NAMY
Président du Conseil Général de la Meuse**

J'ai le plaisir de vous accueillir à ETAIN pour cette assemblée générale départementale du Souvenir Français qui regroupe 27 comités cantonaux. Bienvenue à tous les délégués.

Quelques mots tout d'abord pour vous présenter la Ville et le Pays d'Etain.

La population globale du secteur a connu une progression d'environ 10% en dix ans. En 2009 et 2010, les Elus ont investi plus de 10 millions d'euros dans les domaines les plus divers.

Le scolaire avec la création en cours de finition d'un groupe scolaire de six classes à Buzy.

L'économie, avec la construction d'un bâtiment industriel et une zone d'activités commerciales et de services.

Les résultats sont également très conséquents dans le domaine associatif, avec la création d'un Centre Culturel, Touristique et économique regroupant l'école de musique, le culturel et le tourisme autour de la poupée Petitcollin et de son unité de production présente à Etain depuis 150 ans, la dernière usine de production de poupées en France, sans oublier les voiries que nous entretenons régulièrement.

Autre originalité : un soutien sans faille au mouvement associatif et sportif avec une originalité, la création toute récente d'un bâtiment commun au Judo et à Handisport.

Je présente les excuses de Christian NAMY, Président du Conseil Général qui m'a chargé de le représenter et de vous faire connaître le sens du partenariat unique en France qui lie le Souvenir Français et le Conseil Général.

Le Souvenir Français est un acteur essentiel de la conservation de la mémoire nationale. Depuis 1887, l'association est gardienne de l'intégrité des monuments dédiés à ceux qui ont donné leur vie pour la nation.

Par son soutien financier mais surtout par l'engagement sans faille de ses 200 000 adhérents à travers le territoire, le Souvenir Français est un acteur fondamental dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine mémoriel. Un patrimoine particulièrement

riche et divers, depuis les humbles stèles présentes sur les champs de bataille jusqu'aux plus imposants Monuments aux Morts érigés au centre des agglomérations. Chaque pierre rappelant le sacrifice d'un combattant est sacrée pour le Souvenir Français.

Pour accomplir ses missions, en France et hors métropole, le Souvenir Français s'appuie sur une organisation structurée. Le socle de cette organisation, ce sont les comités cantonaux qui le constituent, ces forces vives de terrain.

Les 27 comités que compte la Meuse sont exemplaires de dévouement et d'efficacité. La Meuse est certes le département mémoire de la Grande Guerre : cela ne doit pas faire oublier qu'il fut concerné par tous les conflits contemporains. Les combattants inhumés en son sol, qu'ils aient été frappés au cours de la Première ou de la Seconde guerre mondiale, se dénombrent en centaines de milliers. La gestion et la sauvegarde du vaste patrimoine meusien est une tâche immense que se partagent le Ministère de la Défense et le Souvenir Français.

Le Président Georges Greco est le chef d'orchestre de l'action menée en Meuse. Avec un sens parfait de l'organisation, usant de diplomatie et de conviction, il donne aux comités cantonaux les moyens d'accomplir un travail des plus remarquables. Mais la seule implication du Souvenir Français ne saurait suffire au regard de l'ampleur du défi permanent à relever.

Dans le cadre de son programme du Temps de l'Histoire, préparant au centenaire de 2014-2018, le Conseil général de la Meuse a souhaité s'engager durablement aux côtés du Souvenir Français.

Le 27 janvier 2010, le Contrôleur Général Gérard Delbauff, Président national du Souvenir Français et Christian Namy, Président du Conseil général de la Meuse, ont signé une convention de partenariat.

Cette convention est exemplaire en particulier parce qu'elle est la première entre le Souvenir Français et une collectivité départementale.

Elle jette les bases d'une collaboration technique et financière portant sur différents aspects :

- la gestion des tombes de soldats morts pour la France, restituées aux familles et situées dans les cimetières communaux ;
- la gestion des stèles commémoratives de 1870 à nos jours, notamment celles considérées en déshérence ;
- la création de plaques d'information sur l'existence de sépultures militaires dans les cimetières civils.

Une commission de travail permanente a été mise en place pour assurer une application concrète de cette convention.

Parmi les actions déjà mises en œuvre, citons :

- le lancement d'un grand recensement des tombes situées en carrés communaux, ainsi que des stèles commémoratives ;
- la création d'un carré militaire dans le cimetière de Blercourt ;
- les restaurations de monuments : la sculpture de l'adjudant Aubrier à Varennes, la stèle dédiée aux FFI à Clermont, le monument du Lion américain de Dun sur Meuse, le monument de la nécropole de Bar-le-Duc.

L'aide apportée par le département de la Meuse aux actions du Souvenir Français n'a jamais été aussi dense. Car le défi du centenaire de 2014-2018, pour être pleinement réussi, doit mobiliser les collectivités et les associations dans un sens et dans une même volonté, celle de l'effort partagé.

J'ajoute que la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN attribue chaque année une subvention conséquente compte tenu de la population du territoire.

Mon dernier mot sera pour remercier très chaleureusement le Souvenir Français de l'appui apporté à deux reprises à la Ville pour la réfection de son monument aux morts.

Je vous remercie de votre attention.

Jean PICART